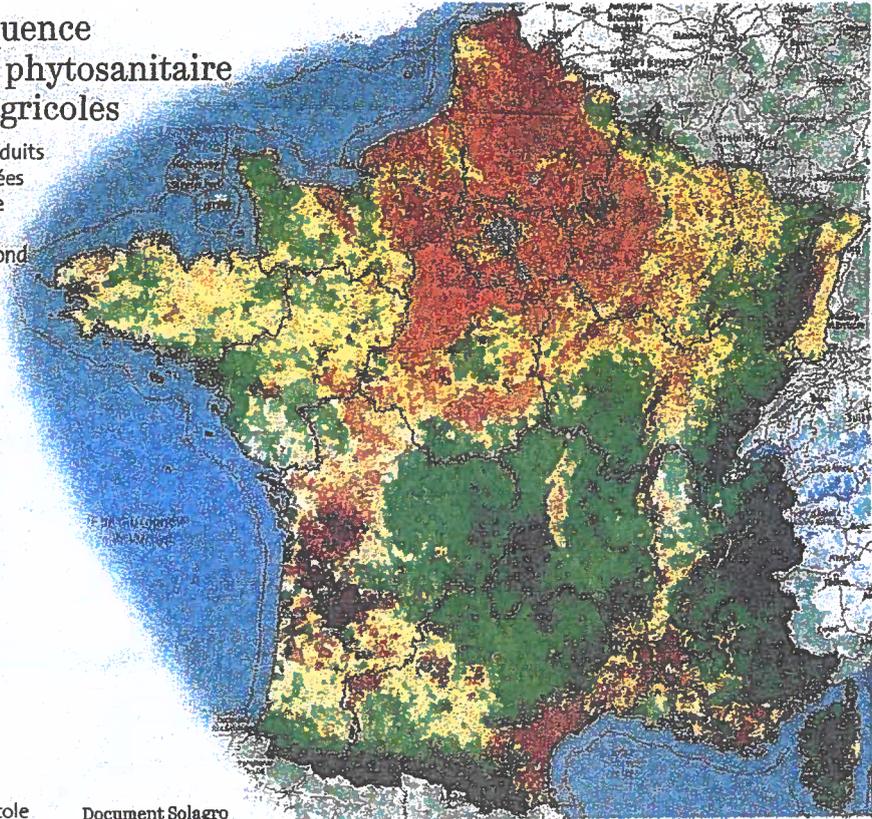


## Indice de fréquence de traitement phytosanitaire des surfaces agricoles

Nombre de doses de produits phytosanitaires appliquées par hectare pendant une campagne culturale. L'IFT communal correspond à la moyenne des IFT par culture.

- 10 - 10,48
- 5,36 - 10
- 4,28 - 5,36
- 3,24 - 4,28
- 2,47 - 3,24
- 1,88 - 2,47
- 1,24 - 1,88
- 0,57 - 1,24
- 0,11 - 0,57
- 0 - 0,11
- 0
- Sans surface agricole

Document Solagro



# Pesticides : une carte de France très contrastée

Une carte de France interactive dresse un état des lieux des pratiques culturales, commune par commune. Zoom sur la Bretagne avec Philippe Pointereau, l'un de ses concepteurs chez Solagro.

Propos recueillis par Valérie Cudennec-Riou

**Sur quelles données la carte des pesticides mise en ligne se base-t-elle ?** On a croisé les statistiques du ministère, les données déclaratives des agriculteurs inscrites au registre parcellaire graphique et le fichier des parcelles en bio, ce qui nous donne une photographie réelle des cultures et traitements appliqués en 2020. Et, parce que les quantités de produits

phyto vendues n'auraient pas reflété les écarts de dosage recommandé, et donc la dangerosité des molécules utilisées, nous avons choisi de travailler avec une seule unité : l'indice de fréquence de traitement phytosanitaire (IFT) qui permet d'additionner tous les types de traitements (herbicides, insecticides, fongicides, traitements de semences...). Qu'on parle de néonicotinoïdes, exprimés en grammes, ou de cuivre, administré par kilos, un IFT de 1 correspond à une dose homologuée de produit par hectare. Par exemple, pour 20 ha de maïs ayant reçu 2,5 traitements et 200 ha de blé traités 3,5 fois, on a fait une moyenne, pondérée de la surface agricole utile de la commune, et établi ainsi son IFT.

**La Bretagne compte finalement assez peu de territoires en rouge. Surprenant au vu des problèmes de qualité de l'eau auxquels la région est confrontée, non ?**

Sur la carte IFT totale, la Bretagne ne compte effectivement en rouge que les secteurs légumiers du Léon (Roscoff, Santec, Saint-Pol) et du Trégor-Goëlo (Lanmodez, Ploubazlanec) qui

cultivent l'artichaut et le chou-fleur. Mais elle ressort davantage sur la carte des herbicides, utilisés pour le maïs et qui, eux, contaminent les nappes phréatiques. Surtout, la Bretagne, terre d'élevage, a exporté son problème en important l'alimentation de son bétail. Du soja brésilien ou des céréales de Picardie qui, eux, ont reçu des traitements à haute dose. Autant dire que son empreinte phyto est plus importante qu'il n'apparaît.

**Votre outil vise à accompagner les politiques publiques et les agriculteurs dans une démarche de réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Quelles pistes d'amélioration suggérez-vous en Bretagne ?**

On aimerait voir plus de vert dans quatre ans. La Bretagne a toutes les clés en main. Elle peut baisser sa part d'ensilage et de concentré consommé par les vaches en privilégiant un système plus à l'herbe. La région pourrait aussi devenir leader dans la production de légumes bio, bons pour la santé et pour l'environnement.